

## Effectifs

Le nombre d'embauche est en forte progression durant le mois d'octobre avec 153 nouvelles embauches contre 75 départs.

La **moyenne d'âge** des nouveaux entrants est d'environ 30 ans et celle des sortants avoisine 34 ans. Ce rajeunissement à peu d'impact sur la pyramide des âges **d'après la Direction.**

**Le Pipe commercial fait apparaître 23 M€ d'affaires qui pourraient être concrétisées pour 2019.**

## Le taux d'inter-contrat

- Ile de France = 4,8%
- Nord et Est = 3,6%,
- Rhône Alpe et Sud Est = 2,6%
- Sud-Ouest = 3,06%
- Ouest = 0,80%.

**CES TAUX RISQUENT DE S'ACCENTUER AVEC LE DESENGAGEMENT D'ATOS - L'OREAL, NOTAMMENT EN ILE DE FRANCE ET NORD-EST.**

## Les résultats de l'entreprise

Ils deviendraient excédentaires durant l'année 2019 si la tendance se confirme. La Direction Financière reste optimiste sur la capacité de l'entreprise à absorber la perte.

En termes de chiffre d'affaire sur ce 3ème Trimestre, les CDS devancent ceux de l'Assistance Technique, les autres activités demeurent en pertes bien qu'il y ait des améliorations.

## Fiches de poste de Coordinateur de Projet versus Chef de Projet

Elles sont disponibles sur l'intranet dans la partie SMI. La Direction considère qu'un Chef de Projet peut ne pas être Cadre mais Agent de Maîtrise dès lors qu'il est débutant. Pour La **CFE-CGC** cette analyse est en contradiction avec les réalisations d'un chef de projet aux vues des responsabilités qu'il engage dans ces missions. Le chef de projet est naturellement CADRE.

## Mutuelle

**Frais de santé** : les chiffres arrêtés en janvier 2018 indiquent qu'un salarié sur trois a fait appel à une des 2 surcomplémentaires. L'optique et le dentaire représentent les 3/4 des actes effectués et les autres soins représentent plus de la moitié des remboursements pour 51% des salariés contre seulement 49% pour les conjoints et la famille. 43% des soins Optiques sont réalisés dans le réseau ITELIS, ce qui permet de diminuer le coût et le reste à charge moyen.

**Prévoyance** : Assure la prise en charge des arrêts maladie, invalidité et décès... Le régime est en déséquilibre important (169% de 2014 à 2017).

La moyenne des deux prestations s'élève à 131,1%, la part de cotisation de l'entreprise à la mutuelle fait partie de votre revenu imposable, vous payez donc des impôts dessus.

La **CFE-CGC** sera attentive à ce que les cotisations du régime de mutuelle/prévoyance n'évoluent pas de façon significative.

## La commission RSE au sein du CE

La mise en place d'une commission RSE au sein du CE proposée par La **CFE-CGC**. Sans surprise le point a été rejeté. Donc pas de commission RSE au sein du comité d'entreprise PROSERVIA.

Pour mieux promouvoir cette thématique la **CFE-CGC PROSERVIA** désignera un référent au sein de la section syndicale de l'entreprise qui portera nos propositions.

## L'assistante sociale

Son bureau est situé à Nanterre, 1<sup>er</sup> Etage – Hall C – Tél : 01 40 99 27 77, Elle intervient sur toutes les régions. Son activité est en augmentation constante avec un accroissement de 138% entre 2016 et 2017. Le domaine du logement représente 51% des demandes. Elle intervient en collaboration avec différents services internes de l'entreprise (RH, élus, mission Handicap...).